

Objektyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **42 (2005)**

Heft 1661

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Prolégomènes à un partenariat européen

Entre une adhésion sans avenir immédiat et une systématisation purement esthétique des accords bilatéraux, il faudrait explorer la voie d'une association sur mesure avec l'Union européenne.

Si réjouissante que soit la défaite des isolationnistes, le vote du 25 septembre n'a pas créé une dynamique conduisant à l'adhésion. Les analystes, toutes tendances confondues, s'accordent sur ce point. Car le soutien à la libre circulation a réuni dans le même engagement ceux qui voulaient conforter le bilatéralisme pour ne pas aller plus loin et les proeuropéens soucieux de consolider le moins avant de conquérir le plus.

Pour autant, la passivité n'est pas recommandable. Elle obligerait à subir, sans mise en perspective, les votes imposés par le calendrier européen: adhésion de la Roumanie et de la Bulgarie, ou le référendum de 2009 s'il est demandé en Suisse. Avec le risque, une fois, dans des circonstances sensibles, d'un ratage.

Que faire dès lors pour surmonter l'immobilisme? Ou poursuivre inlassablement le travail de persuasion, dans l'espoir que lentement s'impose majoritairement (y compris la majorité des cantons) la volonté d'adhérer, ou prévoir une autre forme de rapprochement, un partenariat. Quel serait son contenu? serait-il capable de faire bouger les lignes? Tentative d'explication.

D'abord ne pas s'égarer sur de fausses pistes. Par exemple, croire possible une adhésion light, où la Suisse ne serait pas liée

par certains titres des traités de l'Union. Le droit communautaire n'est pas négociable; tous les nouveaux adhérents ont dû accepter cette règle intangible.

Récrire et systématiser les accords bilatéraux existants, autre proposition parfois avancée. Son seul mérite est esthétique. L'acquis serait consolidé dans un habillage sur-mesure.

En revanche, une analyse historique serait préalablement utile. Peut-être la trouvera-t-on dans le rapport que prépare le Conseil fédéral. Elle devrait éclairer l'évolution du concept de partenariat. On sait que la proposition a été avancée par Jacques Delors, soucieux de maîtriser l'expansion géographique de la Communauté. Il imaginait un deuxième cercle de pays proches, dans l'espace et par leurs intérêts. Mais une fois l'opération lancée, les Etats concernés, ceux de l'EEE, furent invités à se mettre d'accord entre eux sur tous les points négociables. La Communauté européenne ne voulait pas mener des discussions plurielles. Ainsi fut étouffée l'idée de partenariat par un EEE rigidifié. Les diplomates suisses s'en émurent. En vain. Il serait utile et éclairant qu'ils rouvrent le dossier de cette expérience historique.

L'article d'André Gavillet continue en page 2

Sommaire

Les mariages blancs dans le collimateur de la loi.

page 3

Berne et Bruxelles négocient l'ouverture du marché de l'électricité.

page 4

On se chamaille pour l'or des loteries.

Idées de DP: Un service différencié.

page 5

L'histoire du scorbut illustre les déboires de la médecine.

page 6

Les réseaux d'informations suscitent la convoitise.

page 7

Frutiger, des bâtisseurs à la gloire de Thoune.

page 8

Asile

La défense des droits de l'homme ne suffit pas. Un référendum contre la révision votée par les Chambres, même perdant, doit stimuler ensuite un projet de gauche pour les migrations; à la fois respectueux des personnes et attentif aux besoins, sinon les peurs du pays.

Édito en page 3